

# La politique étrangère de la Suède

Autor(en): **Berner, Örjan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **61 (1981)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886596>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La politique étrangère de la Suède

Le principe directeur de la politique extérieure suédoise est celui de la non-alliance en temps de paix, visant à la neutralité en temps de guerre.

Ceci signifie que la Suède n'adhère à aucune alliance politique ou militaire et ne fait partie d'aucun bloc, ayant à son programme la coordination des politiques étrangères. Si une guerre éclate, la Suède se déclarera neutre et refusera de prendre position pour l'une quelconque des parties impliquées dans le conflit armé. Aucun territoire ne sera cédé à un belligérant. Toute tentative de violation sera repoussée, quels qu'en soient les auteurs.

Les règles du Droit international déterminant les droits et les devoirs de l'État neutre ont une valeur universelle et régissent assurément l'attitude de la Suède en cas de conflit militaire. La politique de la Suède en temps de paix, qui doit jeter les bases de sa neutralité et en imposer le respect en temps de guerre, doit par contre s'analyser en partant des conditions particulières au pays.

### La neutralité, pourquoi ?

Il y a en Suède un large consensus pour estimer que la neutralité est le meilleur moyen de préserver son indépendance et son système de gouvernement démocratique. Cette politique bénéficie de l'appui de tous les partis représentés au Riksdag (Parlement suédois).

Il convient aussi de considérer la neutralité de la Suède à la lumière de son histoire. Les ravages de la guerre lui ont été épargnés depuis plus de 160 ans. D'autres raisons peuvent, certes, avoir écarté la Suède, au

contraire de ses voisins, de la Deuxième Guerre mondiale. Mais la plus forte reste la politique de neutralité, que la population a d'ailleurs largement soutenue.

Autre raison de la neutralité de la Suède : sa position géographique. Elle est située au carrefour d'intérêts stratégiques vitaux. La neutralité s'est ainsi imposée à la Suède, qui s'efforce de ne se lier ni à l'un ni à l'autre des grands blocs de puissances.

La constellation de la politique de sécurité du Nord est essentielle. La Norvège et le Danemark font partie de l'OTAN, mais ne laissent pas les forces militaires d'autres pays membres du Pacte stationner en temps de paix sur leur territoire, ni y placer d'armes nucléaires. La Finlande est neutre, mais a conclu avec l'Union Soviétique un traité d'amitié et de collaboration mutuelle. Ce schéma nordique est devenu une partie importante de la carte politique de l'Europe.

Au surplus, on s'accorde généralement à reconnaître que la politique suédoise a aidé à la détente en Europe. On est frappé, depuis la fin de la guerre, par l'absence de tensions dans les régions nordiques. La stabilité de cette partie du monde découle du modèle de sécurité équilibrée qui y a été créé. La neutralité suédoise en est un élément essentiel. La rupture de cet équilibre entraînerait celle de la stabilité en Europe septentrionale.

### Les exigences de la sécurité

Sa politique de neutralité astreint la Suède à se tenir à l'écart de toute alliance politique ou militaire. Aussi, ne sommes-nous membres, ni du Pacte

de Varsovie, ni de l'OTAN. Nous devons, au reste, éviter de nous placer dans un état de dépendance vis-à-vis de certains États, ce qui rendrait impossible le statut de neutralité en cas de guerre, à laquelle seraient mêlés ces États. C'est ainsi que le gouvernement a rejeté l'idée d'une adhésion aux Communautés Européennes, et s'est contenté de conclure avec elles un accord de libre-échange.

Une politique de neutralité doit être crédible. Les actions que nous entreprenons en temps de paix ne doivent pas ébranler, dans l'opinion des nations voisines, la confiance en notre détermination et en notre aptitude à préserver notre neutralité au cas où une guerre éclaterait. L'attitude de la Suède ne doit, en aucun cas, laisser craindre de nous voir, en cas de guerre, faire cause commune avec l'un des grands blocs. Mais il convient aussi de souligner que la Suède entend décider souverainement des impératifs découlant de sa politique de neutralité.

Afin que cette confiance en sa neutralité demeure intacte, la Suède s'est donné le système de défense le plus puissant de tous les petits pays européens. 4 % du produit national brut va à la défense totale. Sans une défense relativement forte, toutes nos prétentions à la dissuasion de tel ou tel agresseur seraient vaines. Notre système de défense se base sur le service militaire obligatoire pour tous les hommes. Son seul objectif est de décourager toute agression.

La défense suédoise est fondée sur le postulat qu'en temps de guerre, le pays ne doit compter que sur ses propres ressources. Son armement est donc presque entièrement fabriqué par

l'industrie suédoise. On a constitué des réserves de carburant et autres produits essentiels, pour parer à un blocus éventuel.

### **La Suède n'est pas neutre dans ses opinions**

Notre politique officielle n'implique pas que nous devions émettre des opinions neutres. Le droit et la nécessité de prendre position sur les questions internationales sont, au contraire, fortement soulignés. Neutralité ne veut pas dire indifférence à l'égard de l'évolution des événements à l'étranger. La Suède n'appartenant à aucun des grands blocs politiques du monde, il nous est plus facile d'exprimer des opinions indépendantes sur les événements mondiaux, et notre contribution à la paix et à la justice peut être plus constructive. Avec cela, notre politique étrangère active met en lumière l'indépendance de la Suède et renforce ainsi la confiance en notre neutralité.

### **Détente et désarmement – Coopération internationale**

La Suède plaide en faveur de la détente entre l'Est et l'Ouest. On peut penser, et nous en sommes convaincus, que c'est la seule politique ration-

nelle et réaliste qui puisse servir les intérêts fondamentaux de toutes les parties intéressées. La Suède applaudit aux efforts conjoints des superpuissances, visant à diminuer les risques d'une guerre nucléaire dévastatrice.

Mais, malgré cette détente, la course aux armements ne s'est pas ralentie. La mise sur pied de puissantes forces armées continue d'engloutir d'énormes ressources humaines et matérielles, que l'on pourrait destiner à de meilleurs usages. Le soulagement de la famine et des maladies dans les pays pauvres n'en serait pas le moindre. La Suède insiste et le répète dans tous les débats internationaux sur la paix et le développement, et avant tout dans le cadre des Nations Unies.

La Suède participe, depuis 1962, à la Conférence de Genève sur le désarmement. Elle a, avec d'autres pays non-alignés, fait de nombreuses propositions en vue de sortir de l'impasse les pourparlers sur le désarmement. Elle souhaite, par sa contribution aux Nations Unies, être un instrument utile, qui rende la coopération internationale plus efficace. Elle considère les Nations Unies comme une organisation capitale pour les petits États. Ne citons qu'un exemple de l'appui actif que la Suède apporte aux Nations Unies : Elle a participé, plus que tout autre pays, à des opérations de sauvegarde et de paix, et près de 40 000 Suédois ont servi dans les forces de l'ONU, un peu partout dans le monde.

La Suède soutient les pays en voie de développement lorsqu'ils demandent que le système économique international soit modifié. Le gouvernement suédois a remis toutes les dettes, contractées par ces pays au titre de l'aide au développement. La Suède consacre actuellement 1 % de son PNB à l'aide officielle au développement international.

La Suède estime que sa politique de neutralité ne l'empêche nullement d'avoir une coopération internationale dans le cadre de forums divers. Il existe, entre les pays nordiques, une coopération pratique très poussée, portant sur toutes les couches de la communauté et profitant directement à tous les citoyens fixés en territoire nordique. Au Conseil de l'Europe, la Suède œuvre pour un plus grand respect des droits de l'homme. Elle a participé, avec 34 autres pays, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elle prouve l'intérêt qu'elle porte à la coopération politique avec les pays du tiers monde, en assistant, en qualité d'invitée, aux réunions des pays non-alignés.

Le commerce extérieur de la Suède a une grande ampleur. Elle exporte près de la moitié de sa production industrielle, et bien des branches de son activité économique sont tributaires de l'importation. Elle est membre de l'AELE et a, comme nous l'avons signalé plus haut, signé un vaste accord commercial avec les Communautés européennes.